



DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNE(S) SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC AVIGNON

N° DU PERMIS (espace réservé à la MRC) : _____

PARTIE 1 IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom :	
Représentant légal :	
Adresse :	
Code postal :	Téléphone :
Courriel :	
Signature :	

PARTIE 2 DESCRIPTION ET LOCALISATION DU PROJET

<input type="checkbox"/> Domaine privé (propriété privée, bail, emphytéose ou autre droit foncier consenti entre propriétaires)		
<input type="checkbox"/> Domaine public (bail, acte d'acquisition ou autre droit foncier consenti par le gouvernement du Québec)		
Localisation (n° lot, n° de bail, coordonnées) :		
<input type="checkbox"/> TNO Rivière-Nouvelle	<input type="checkbox"/> TNO Ruisseau-Ferguson	<input type="checkbox"/> Municipalité locale :
Description :		
Coût du projet :		

Pièce(s) jointe(s) à transmettre à la MRC Avignon :

- Titre de propriété ou copie du bail, de l'acte d'acquisition ou de tout autre droit consenti par le gouvernement du Québec
- Plan d'implantation de(s) éolienne(s) réalisé par un arpenteur-géomètre, incluant leur hauteur et leur localisation par rapport aux protections de certains immeubles aux articles 4.1 à 4.4 du règlement 2004-001 de la MRC Avignon
- Échéancier prévu de réalisation des travaux

PARTIE 3 INFORMATIONS ADDITIONNELLES ET SIGNATURE

Je certifie que les renseignements donnés dans la présente demande, incluant les pièces jointes, sont exacts et complets. Je m'engage à aviser le fonctionnaire désigné de la municipalité de tout changement qui pourrait être apporté au projet présenté et à me conformer aux exigences des règlements de la Municipalité régionale de comté Avignon ainsi qu'aux règlements provinciaux du gouvernement du Québec.

Demandeur

Date

Espace réservé à la MRC Avignon

N° du permis de construction:

Date de réception de la demande (incluant la preuve de paiement) :

La demande de permis de construction ou de certificat d'autorisation est :

APPROUVÉE

REFUSÉE

Commentaire(s) supplémentaire(s) ou motif(s) en cas de refus :

Signature de l'inspecteur régional

Date

Tout permis de construction sera nul si les travaux ne sont pas commencés dans les douze (12) mois suivant la date de son émission, soit le : _____. Le requérant doit alors obtenir un nouveau permis de construction moyennant des frais de 100\$ pour chaque renouvellement de permis

Honoraires exigibles pour l'étude d'une demande de permis de construction :

- *Coût du projet de de moins de 100 000\$: 1\$ par 1000\$*
- *Coût du projet de 100 000\$ à 500 000\$: 300\$ sur le premier 100 000\$ et 2\$ par 1000\$ sur l'excédent*
- *Coût du projet de 500 000\$ à 1 000 000\$: 1100\$ sur le premier 1 000 000\$ et 1\$ par 1000\$ sur l'excédent*
- *Coût du projet de plus de 1 000 000\$: 1600\$ sur le premier 1 000 000\$ et 0,50\$ par 1000\$ sur l'excédent*